

ACE Impact

Problématiques de développement régional cernées à l'avance

Marchés publics

Termes de référence

Lignes directrices

Les offres soumises en réponse au programme de Problématiques d'aménagement urbain cernées à l'avance devraient venir en réponse aux Termes de référence (TdR) suivants dans les sections appropriées de l'offre. Même s'il est improbable qu'une seule offre puisse satisfaire à l'ensemble des Termes de référence, il faudrait s'efforcer de manière substantielle et crédible, à travers chacune des offres, d'apporter une réponse qui présente un programme cohérent et intégré d'activités d'éducation, de recherche et de partenariat en conformité aux TdR mais aussi aux objectifs du projet ACE Impact.

Contexte

L'Afrique a le potentiel de devenir un géant économique en raison de sa taille, de son talent humain, de la richesse de ses ressources et de sa capacité économique. Cependant, une grande partie de la population est encore pauvre et, en de nombreux endroits, le chômage des jeunes est élevé et en augmentation. Ce niveau de pauvreté grandissant s'explique notamment par l'absence de systèmes de contrôle et de surveillance appropriés des fonds publics et la corruption. Selon les estimations, entre 60 et 70 pour cent des dépenses budgétaires passent par le processus de marchés publics et une proportion importante des marchés publics est généralement exagérée, ce qui entraîne des pertes pour l'État.

A ce titre, le renforcement des institutions et des systèmes de passation des marchés et l'amélioration des capacités des opérateurs économiques contribueront de manière significative à l'efficacité et à l'efficacé des dépenses publiques. Actuellement, les responsables des marchés publics reçoivent souvent une formation ponctuelle et insuffisante, et le secteur public aussi bien que le secteur privé ont une connaissance insuffisante des marchés publics (ou ne leur accordent que peu de confiance). De plus, les réformes nationales ne sont souvent pas transposées aux autorités régionales et locales. Le Centre ACE Impact proposé offrira une formation portant sur tous les aspects des marchés publics aux fonctionnaires en exercice, aux personnes employées dans le secteur privé et la société civile et à des étudiants de troisième cycle.

Les avantages stratégiques attendus de la mise en œuvre des partenariats mis en exergue dans les présents Termes de référence peuvent être résumés comme suit :

- 1) Les dimensions clés de la gouvernance et de la pérennité sera intégrée dans les universités ; la professionnalisation de la passation de marchés publics sera non seulement faisable mais également abondante, systématique et durable en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- 2) L'exécution des marchés publics en Afrique subsaharienne deviendra plus efficace, efficiente, moderne et intelligente, ce qui facilitera la création d'une plus grande valeur publique et permettra de réaliser davantage d'économies.
- 3) L'incidence de la corruption et le coût de la gouvernance diminueront ; le professionnalisme dans les marchés publics se propagera de manière soutenue et croissante à travers l'Afrique subsaharienne ;

- 4) La confiance des banques de développement multilatérales et des autres acteurs de la fonction publique sera rehaussée ;
- 5) La confiance des opérateurs économiques, des citoyens, de la société civile et des partenaires au développement dans les institutions publiques sera rehaussée ; et
- 6) Une culture d'intégrité, d'éthique et de responsabilité sociale/environnementale sera promue chez toutes les parties prenantes de la région.

Termes de référence

- I. Le Centre d'excellence de l'Afrique en Aménagement urbain qui sera sélectionné examinera les aspects suivants de la Problématique de développement qui ont trait aux compétences :
 - a) Numérisation :
 1. Politiques numériques et transformation numérique pour permettre la passation de marchés électronique ;
 2. Compétences pour concevoir, développer et gérer des systèmes de passation de marchés électronique ;
 3. Aptitudes et compétences en gestion de données (collecte de données et analyse) ; et
 4. Utilisation de la technologie pour soutenir les décisions de passation de marchés publics.
 - b) Modernisation des achats :
 1. Compétences et aptitudes dans la conduite, la gestion et l'audit des marchés publics
 - i. Planification stratégique
 - ii. Pratiques en matière de cahiers des charges et analyse de marché
 - iii. Gestion des risques
 - iv. Gestion des processus de passation de marché
 - v. Gestion de l'évaluation
 - vi. Gestion des contrats
 - vii. Passation de marchés pérennes
 - viii. Audit de performance
 2. Maîtrise de la gestion de la passation de marché pour des projets complexes d'électricité et d'énergie, de transformation numérique, de transport, d'infrastructures et de santé ;
 3. Compétences en gestion de la passation de marché en tant que facteur clé d'une bonne gouvernance du secteur public ;
 4. Compétences de soumissionnement pour les opérateurs économiques et les PME ; et
 5. Compétences en suivi des marchés publics pour la société civile.

Programmes de Master
1. Master en Gestion des marchés publics
Programmes de Doctorat
1. Doctorat en Gestion des marchés publics

- II. En réponse aux besoins en formations professionnelles, les cours de courte durée devraient inclure :

Cours de courte durée
1. Planification stratégique de la passation de marché et passation de marché pérenne
2. Gestion des risques sur l'ensemble du cycle des marchés publics
3. Analyse de marché et pratiques d'engagement du marché
4. Pratiques d'ingénierie des cahiers des charges : Termes de référence et spécifications techniques
5. Gestion de la présélection et de l'établissement de liste restreinte

6. Conception et mise en œuvre de critères d'évaluation basés sur la qualité et les coûts
7. Acquisition de services physiques
8. Acquisition de services de conseil : assistance technique et études
9. Acquisition de fournitures et équipements complexes : industriels, médicaux et de transport
10. Acquisition de travaux complexes : énergie et grandes infrastructures
11. Gestion avancée des marchés et des réceptions
12. Gestion des variations et des litiges dans les contrats
13. Examen de conformité et audit de performance des opérations de marchés publics
14. Conception d'indicateurs de performance clés, analyse comparative et mesure en matière de marchés publics
15. Surveillance efficace des opérations de marchés publics par la société civile
16. Préparation d'offres conformes
17. Ethique et intégrité en matière de marchés publics

III. Le Centre d'excellence de l'Afrique en Aménagement urbain qui sera sélectionné examinera les aspects suivants de la Problématique de développement qui ont trait à la recherche appliquée :

1. Transformation numérique et bonne gouvernance
2. Numérisation et intégration régionale dans la passation de marché et le développement économique national
3. Passation de marché et bonne gouvernance
4. Passation de marché et prestation de services publics
5. Taille optimale de l'Etat

IV. Le Centre d'excellence d'Afrique en Marchés publics qui sera sélectionné mènera un programme de recherche appliquée qui couvre les thèmes suivants :

Thèmes de recherche appliquée
1. Logistique verte/équipements pour le développement durable
2. Développement numérique intelligent dans les villes intelligentes
3. Cloud computing, cybercriminalité et législation y afférent
4. Rôle de la numérisation et de la passation électronique des marchés publics dans l'amélioration de la bonne gouvernance
5. Rôle de la numérisation dans la rationalisation des opérations de marchés publics sur l'ensemble de l'État
6. Impact de la passation de marché tenant compte des coûts sur le cycle de vie sur les économies nationales
7. Impact des critères d'évaluation basés sur la qualité sur la prestation de services
8. Prestation de services publics en tant que fonction de pratiques saines en matière de marchés publics
9. Passation de marchés, externalisation, concessions et privatisation : la voie optimale
10. Passation de marché et contrats pour les projets complexes à grande échelle
11. Réforme du cadre juridique et réglementaire en cohérences aux tendances modernes
12. Coût de la corruption

V. Le Centre d'excellence d'Afrique en Marchés publics qui sera sélectionné aura un réseau établi d'un noyau de partenaires industriels/ sectoriels qui sera présenté dans l'offre, incluant :

1. Gouvernements centraux, gouvernements fédéraux et municipalités
2. Syndicats et ordres de professions établies
3. Organismes professionnels engagés dans un ou plusieurs thèmes/aspects de recherche définis ci-dessus

4. Leaders en renforcement des capacités en matière de marchés publics
5. Représentants des secteurs industriels
6. Leaders de la numérisation au niveau international

VI. Le Centre d'excellence d'Afrique en Marché publics qui sera sélectionné aura un réseau établi de partenaires universitaires et/ou de recherche qui sera présenté dans l'offre, incluant :

1. Universités régionales qui mènent des activités de formation et/ou de recherche axées sur les marchés publics
2. Universités et centres de recherche reconnus dans le monde entier qui mènent une collaboration internationale active en matière de formation et de recherche axée sur la passation de marché.